

DOSSIER DU MOIS

LE BUDGET 2019



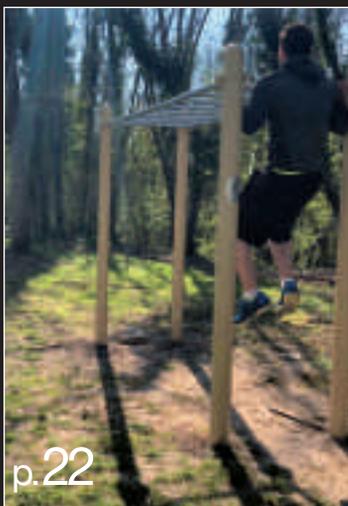
p.12

«Du blé au pain»



p.16

Moment d'Exception



p.22

Parcours santé





- 3 ÉDITO DU MAIRE**
- 4 DOSSIER DU MOIS**
LE BUDGET 2019
- 8 FOCUS**
JE DÉCIDE POUR MA VILLE
- 9 LA VIE NOCÉENNE**
- 10 COURRIER DU MINISTRE DE**
L'ÉDUCATION NATIONALE
LA RÉHABILITATION DE LA
RÉSIDENCE DES RENOUILLÈRES
- 11 L'«APÉRO DU MAIRE», UN SUCCÈS**
QUI NE SE DÉMENT PAS !
CONSEIL DES JEUNES

- 12 «DU BLÉ AU PAIN» L'AVENTURE**
RECOMMENCE
LE CLUB DES PETITS PLANTEURS
- 13 UN «POTAGER À PARTAGER»**
AU CŒUR DES RENOUILLÈRES
DES ENFANTS DE LA MCJ
EN VISITE AU SALON DE
L'AGRICULTURE
- 14 ACTUALITÉ DU COLLÈGE JEAN**
MOULIN
RÉCEPTION DE NOS AMIS
ALLEMANDS D'ESSEN
TOURNOI D'ÉCHECS DES
ÉCOLES
L'ÉCOLE DES CAHOULETTES
COURT POUR «ACTION CONTRE
LA FAIM»
- 15 SORTIR À NEULLY-PLAISANCE**
- 15 CALENDRIER DES SORTIES**
- 16 MOMENT D'EXCEPTION**
- 18 CALENDRIER DES SORTIES suite**
- 19 INAUGURATION DE LA MAISON**
DE SANTÉ UNI'MED
BOUCHONS D'AMOUR
- 20 LA LECTURE PRIME**
À NEULLY-PLAISANCE
- 21 CONFIER SON ENFANT**
30 MINUTES À DES
PROFESSIONNELS DE LA
PETITE ENFANCE, C'EST
POSSIBLE !
- 22 SPORT À NEULLY-PLAISANCE**
- 22 LE PARC DES COTEAUX**
D'AVRON, NOUVEAU TERRAIN
DE JEU DES AMATEURS DE
SPORT DE PLEIN AIR
TOURNOI INTERNATIONAL
DU NPS FOOTBALL CLUB
BELLE PARTICIPATION POUR
LE TOURNOI LISA !
- 23 31ÈME TOURNOI DE TENNIS**
«HENRI HABERSTICH»
NPS KARATÉ CLUB
24 HEURES DU BADMINTON
- 24 COMMERÇANTS**
- 24 VOS COMMERÇANTS**
S'ANIMENT
- 27 COURRIER DES NOCÉENS**
- 28 JEUX/ÉTAT CIVIL**
- 29 BLOC NOTES**
- 31 TRIBUNES POLITIQUES**

LES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

AVRIL

Dimanche 28 avril

11h - Cérémonie commémorative – Cour de la Mairie

MAI

Mardi 7 mai

De 14h à 19h : Don du sang - Salle des Fêtes

La Bibliothèque municipale sera exceptionnellement fermée ce jour

Mercredi 8 mai

Cérémonie commémorative

10h : Place de la Victoire de 1945 - Plateau d'Avron

10h20 : Monument du Général de Gaulle - Place Jean Mermoz

10h30 : Monument aux Morts - Square «Le Souvenir Français»

10h45 : Stèle de la Résistance - Cour de la Mairie

Mercredi 22 mai

19h30 : Conseil municipal - Salle des Mariages

Dimanche 26 mai

De 8h à 20h : Elections Européennes

Vendredi 31 mai

Fermeture exceptionnelle des services municipaux sauf : le cinéma «La Fauvette», la Bibliothèque municipale.

JUIN

Samedi 8 juin

11h : Cérémonie commémorative - Square le Souvenir Français

**Vos rendez-vous
au Cinéma «La Fauvette»**

Les pages 15, 16, 17 et 18
sont à détacher.
Elles correspondent au
«Moment d'Exception»
ainsi qu'à l'agenda culturel
qui recense toutes les dates des
événements à venir.



Neully-Plaisance Échos
Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neully-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuyck

Collaboration :
J.P. Favier, M. Fernandes
J. Beaudenit, F. Rola,
E. Blondel, Ph. Julliard,
Ph. Aubry.
Crédits photographiques :
Mairie de Neully-Plaisance,
Fotoia. Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.



CINÉ-MA DIFFÉRENCE



Samedi 4 mai à 14h la traditionnelle séance mensuelle Ciné-ma différence à "La Fauvette" vous propose la comédie française **"TANGUY LE RETOUR"** d'Étienne Chatiliez avec Sabine Azéma, André Dussolier, Éric Berger (1h33).

16 ans plus tard, Tanguy, qui a maintenant 44 ans, revient chez ses parents avec sa fille Zhu. Catastrophés de voir leur «tout-petit» dans cet état, Paul et Édith font tout pour lui redonner goût à la vie, mais, sans se rendre compte que Tanguy recommence à se sentir bien chez eux...

Samedi 4 mai à 14h

Tout public - 1h33 - Tarif unique : 3 €
Séances en VFSTSME et AD et amplification.

Plus d'informations sur :
www.mairie-neullyplaisance.com ou
auprès du cinéma municipal (01 43 00 11 38)



«NE RIEN CHANGER/ TOUT CHANGER...»

Le printemps est, comme nous le savons, symbole de renouvellement, de renaissance et à ce titre, d'ouverture du "champ des possibles".

Son arrivée constitue l'un des moments durant lequel chacun est susceptible d'opposer à un légitime pessimisme de la raison, un nécessaire optimisme de la volonté.

Il est d'ailleurs un symbole de ce renouveau dans l'existence de ces cerisiers japonais que l'on peut apercevoir, notamment à Neuilly-Plaisance.

Leur magnifique floraison rose ne dure que quelques semaines. Ce caractère éphémère marque ainsi la fragilité, l'impermanence des choses.

A l'inverse, l'aspect luxuriant et foisonnant de la végétation de ces arbres est signe de constance, de solidité. Celle d'une force qui va...

Ce changement, mais aussi cette continuité, participent donc d'une même réalité.

A Neuilly-Plaisance aussi, la réalité d'une bonne gestion nécessite parfois de ne rien changer et impose de tout changer... parfois aussi !

Le vote annuel du Budget constitue un événement majeur de la vie municipale.

Notre "loi de Finances" nocéenne, qui fait l'objet du Dossier du Mois de ce magazine, est un document dont le contenu austère constitue, j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, une Alchimie transformant le plomb du quotidien en or : celui des projets et réalisations de l'équipe municipale menés au bénéfice de tous les Nocéens.

Et s'il n'en fallait retenir qu'une chose, ce serait que pour la 13^{ème} année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts à Neuilly-Plaisance et cela, à qualité constante des services proposés !

Cette non-augmentation d'impôts depuis tant d'années, voici donc ce qu'il convient de ne pas changer !

En revanche, il convient d'essayer de tout modifier concernant ce désastreux transfert de prérogatives de proximité des communes aux Etablissements Publics Territoriaux et pour ce qui est de Neuilly-Plaisance, celui du Grand Paris / Grand Est.

C'est ainsi que j'ai pris l'initiative de lancer la pétition "jedécidepourmaville", considérant qu'il devenait urgent d'agir, pour ne plus subir !

Celle-ci a recueilli, à ce jour, plus de 6000 signatures ainsi que le soutien de nombreux parlementaires et élus locaux.

Fort de cette large mobilisation, j'ai été reçu par **Gérard LARCHER**, le Président du Sénat ainsi que par le Directeur de Cabinet du ministre chargé des Collectivités Territoriales, **Sébastien LECORNU**.

Le prochain objectif est d'obtenir la révision de la loi NOTRe qui prévoit cette nouvelle répartition des compétences au détriment de l'expression d'une Démocratie locale, fondée sur les rapports de proximité entre les citoyens et les élus qui les représentent.

En parlant de ce lien fort, tissé depuis des années avec les Nocéens, j'ai organisé, le dimanche 31 mars, un nouvel "Apéro du Maire".

J'affectionne particulièrement ce rendez-vous direct, que je m'attache à avoir à intervalles réguliers avec les administrés, depuis maintenant 8 ans.

Cette réunion informelle permet de résoudre les problèmes du quotidien des Nocéens, mais aussi d'enrichir l'action de l'équipe municipale des propositions que peuvent émettre ces derniers dans l'intérêt général.

Enfin, revenant au printemps initial, l'Aventure agricole nocéenne reprend avec l'opération "Du Blé au pain" développée dans ce numéro.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

LE BUDGET

2019



Le 10 avril, le Conseil municipal a adopté le Budget 2019 de la ville, proposé par **Christian DEMUYNCK** et élaboré par **Jean-Philippe MALAYEUDE**, Maire-adjoint délégué aux Finances.

Ce document a été conçu, comme toujours, conformément aux intérêts des Nocéens, en tenant compte des contraintes financières imposées par le Gouvernement.

L'incertitude est grande, s'agissant du projet de réforme de la Fiscalité locale, sur l'évolution des finances locales et notamment sur le financement des compétences de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris /Grand Est composé de 14 communes dont Neuilly-Plaisance.

C'est aussi tout le sens de l'opération « **jedecidepournaville** », lancée récemment par le Maire, pour redonner aux communes le plein exercice de leurs compétences de proximité au service des administrés.

#Je décide pour ma Ville



Malgré cela, pour la 13^{ème} année consécutive et contrairement à beaucoup d'autres villes, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts à Neuilly-Plaisance et cela, en maintenant une même qualité des services proposés aux Nocéens.

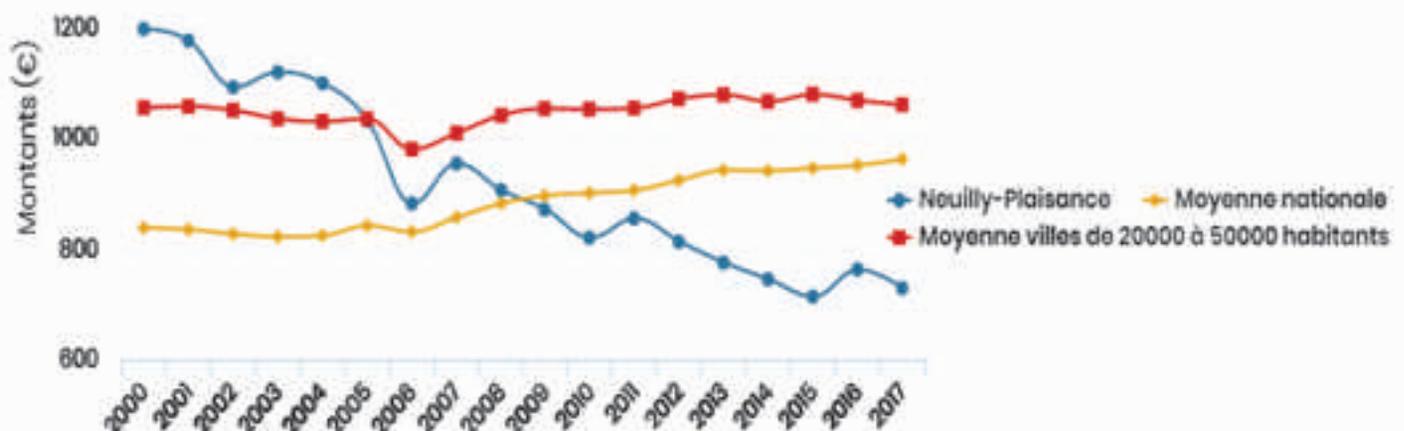
Il convient de le répéter car cette non-augmentation, à force d'être la règle, devient

habituelle ; à force d'être habituelle, pourrait devenir banale; à force d'être banale, finirait par paraître normale et à force de paraître normale; pourrait passer inaperçue !

Pour ne donner qu'un exemple, un enfant né lors de la dernière augmentation d'impôts serait aujourd'hui au Collège !

Dette par habitant de Neuilly-Plaisance

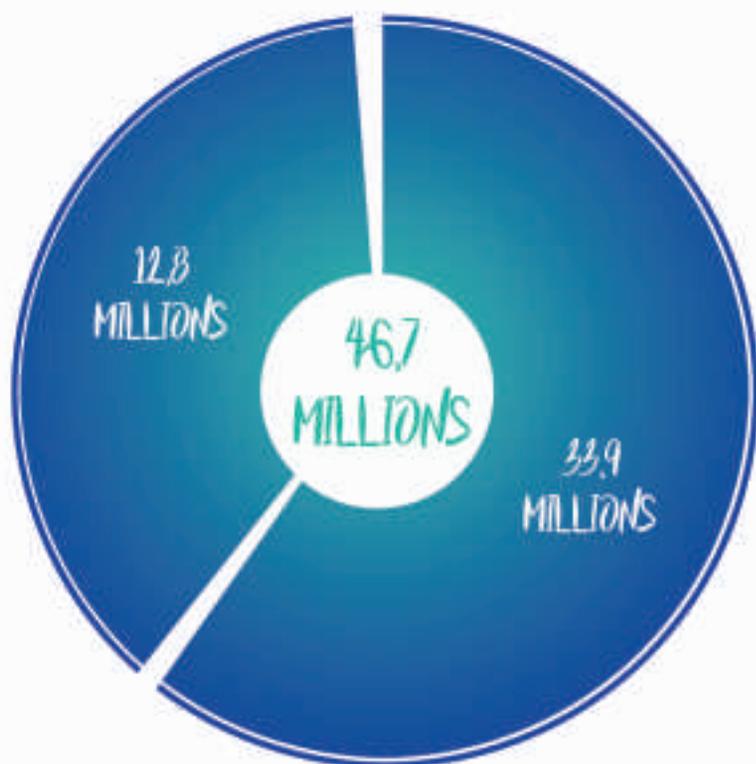
(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



LES GRANDES TENDANCES DE CE BUDGET

Le montant du Budget s'élève à un total de **46,7 MILLIONS** d'euros :

- 33,9 millions pour la section fonctionnement
- 12,8 millions pour la section investissement.



Pour ce qui est du fonctionnement :

Les Dépenses :

La principale est celle du personnel qui représente 58% du budget global et en augmentation de 0,73% cette année.

Concernant les charges de gestion courante elles sont en progression de 0,28%, 655 270 € étant par ailleurs consacrées à l'aide apportée aux associations, nocéennes pour la plupart, sachant que quasiment tous les montants justifiés ont été acceptés.

Les Recettes :

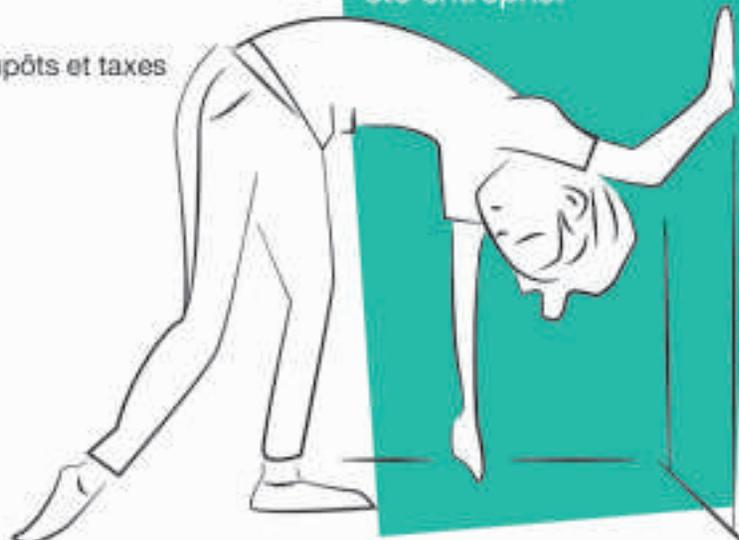
Le montant principal est représenté par le produit des impôts et taxes d'un montant de 18 722 700 €.

Y est inclus le produit de la taxe d'Habitation qui est revu (voir par ailleurs), des taxes foncières bâti et non bâti pour 14 461 000 € en y englobant la revalorisation des bases fiscales de 2,2%.

LE BUDGET EST
EN AUGMENTATION
DE 1,60 %
AVEC UNE STABILISATION
DE DOTATION
PROMISE
EN 2019

Il a été demandé un effort de réduction de ces dépenses à hauteur de **4 %** à l'ensemble des services municipaux.

Le niveau de personnel est globalement maintenu mais un effort très important de regroupement et de mutualisation des services a été entrepris.



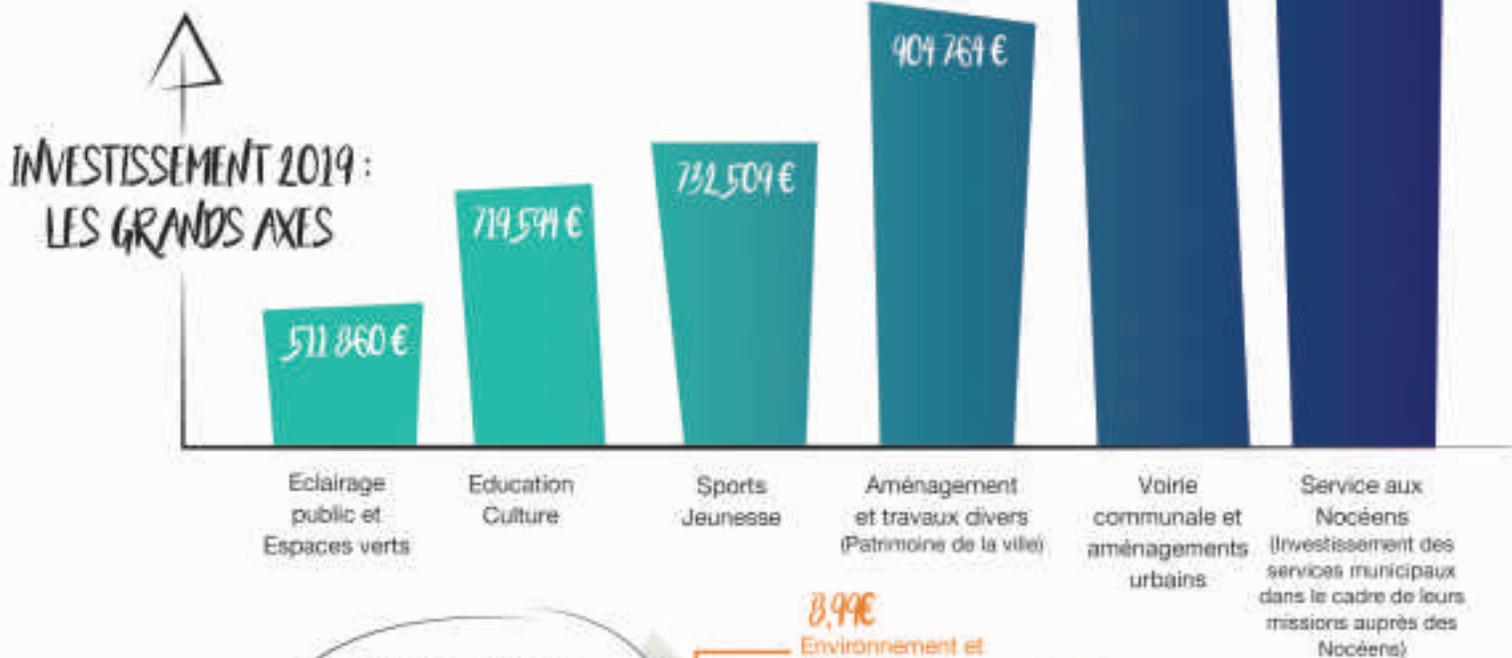
Concernant l'investissement :

Le budget d'investissement est en hausse de **1,08 %**. Cela représente pour les dépenses d'équipement un **montant de 5 270 790 €**. Elles sont autofinancées pour plus de la moitié sans emprunt.

A titre d'exemple :

4 238 090 € sont consacrés aux immobilisations corporelles dont :

- **1 502 790 €** de travaux dans les bâtiments communaux notamment :
 - 538 600 € pour les écoles,
 - 277 000 € pour les bâtiments des services techniques,
 - 269 000 € pour les équipements sportifs
 - 106 000 € pour l'Hôtel de ville
 - 71 000 € pour la Maison de la Culture et de la Jeunesse
 - 69 000 € pour les équipements culturels
 - 10 000 € pour le cimetière,
- **1 063 000 €** de travaux voirie et d'enfouissement réseaux
- **651 000 €** pour l'acquisition de constructions
- **364 630 €** de mobilier
- **235 120 €** de matériel roulant, transport, outillage
- **231 880 €** d'installation, d'agencement et d'aménagement
- **113 870 €** de matériel informatique
- **55 800 €** de plantations et d'arbres
- **20 000 €** d'acquisition de terrains



LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Le montant notifié de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2019 est de **2 635 636€**, **SOIT UN MONTANT INFÉRIEUR À 2018 DE PRÈS DE 44 000 €**, ce qui représente 1,60% de baisse.

Ce chiffre marque une baisse continue du montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

La baisse de la DGF entre 2010 et 2018 a fortement porté atteinte à la capacité financière de la ville. Même si depuis 2018, la participation au redressement des comptes publics a été abandonnée, la DGF continue de baisser par le jeu de l'écrêtement et de la péréquation.

Bien que Neuilly-Plaisance ne soit plus éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine, la ville aura encore un prorata cette année.

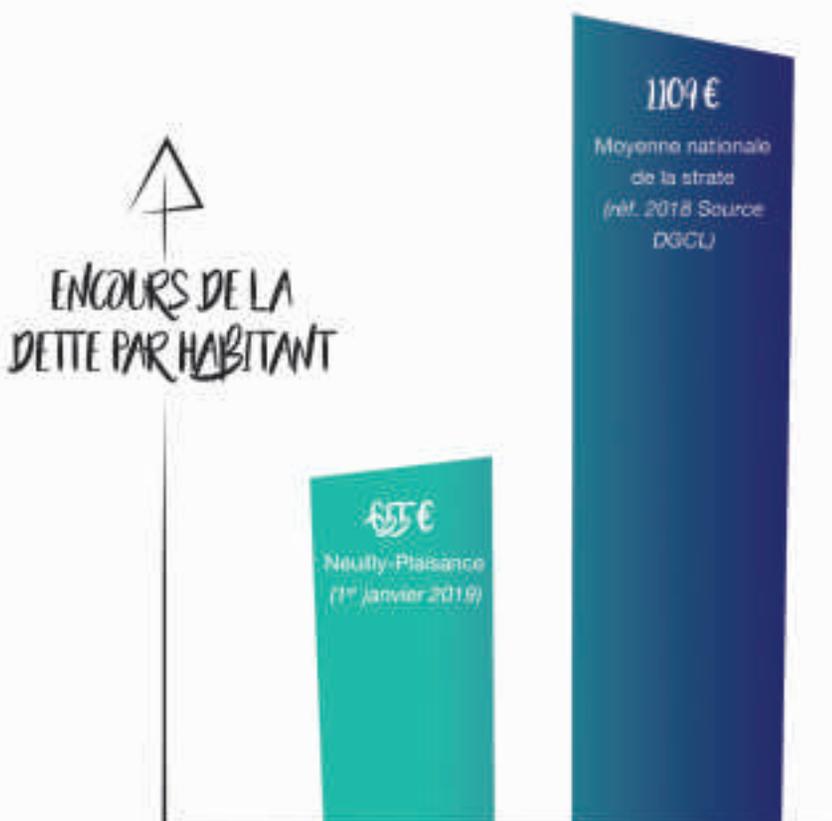
SITUATION SAIN ET MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT :

Le budget 2019 a été établi au plus juste, en tenant compte des réalisations de l'année précédente et de la reprise de l'excédent de l'année 2018.

Mais la maîtrise de la Dette constitue le principal objectif pour la commune, en évitant, si possible, d'avoir recours à l'emprunt, sachant que celui-ci est remboursable à partir de l'année suivante et seulement par l'impôt !

En effet, les Collectivités territoriales doivent payer le capital de la Dette sans effectuer de cavalerie budgétaire comme peut le faire l'Etat, elles doivent le faire sur leurs fonds propres donc par l'impôt.

Au 1^{er} janvier 2019, la ville possédait un encours global de dette de 655€/habitant, soit inférieur de plus de 41% à la moyenne nationale des villes de même strate démographique !





LE COMBAT POUR LA DÉFENSE DE LA DEMOCRATIE DE PROXIMITE CONTINUE !

Christian DEMUYNCK s'est toujours **opposé à la loi NOTRe** et à la création des Territoires / Etablissements Publics Territoriaux (EPT), qu'elle prévoit.

En 2015 d'ailleurs, il n'avait pas hésité à saisir le Conseil d'État pour contester cette nouvelle organisation territoriale qui rajoutait une couche à **un mille-feuille administratif déjà indigeste** et retirait aux communes leurs compétences de proximité fondamentales (aménagement, habitat, développement économique, assainissement, collecte des ordures ménagères) au profit des EPT et de leurs représentants totalement déconnectés de la réalité quotidienne.

Ce n'est pas notre CHOIX !!!!



Oui...mais c'est le «NOTRe»



C'est la raison pour laquelle, le Maire, lors de la cérémonie des vœux, a décidé de lancer une pétition pour que les Nocéens redeviennent maîtres de leur destin collectif !

En quelques jours, celle-ci a recueilli plusieurs milliers de signatures pour en compter aujourd' hui plus de 6000 !

L'objectif était de mobiliser tous les Nocéens souhaitant retrouver leur liberté de choix pour leur ville.

Un tel succès a prouvé la justesse de cette mobilisation pour redonner du sens à une organisation territoriale en cruel manque d'âme et de repères.

Fort de ce soutien, Christian DEMUYNCK a décidé de porter ces revendications à l'échelle de la Métropole du Grand Paris en lançant l'opération **#Jedécidepourmaville** à la faveur du Grand Débat National.

De manière concomitante, le Maire a saisi Emmanuel MACRON, le Gouvernement, les maires de la Métropole du Grand Paris ainsi que l'ensemble des parlementaires.

"Nous partîmes cinq cents : mais par un prompt renfort nous nous vîmes trois mille en arrivant au port." Corneille – Le Cid

EXTRAITS DE LETTRES DE SOUTIEN :

« J'ai immédiatement transmis votre correspondance à la Mission Grand Débat afin que vos propositions et observations soient analysées et prises en compte avec intérêt »

Sébastien LECORNU,
Ministre chargé des Collectivités territoriales

« Je partage votre inquiétude au sujet de la dépossession progressive des communes de certaines de leurs compétences au profit des établissements publics territoriaux... Je tiens à vous affirmer mon soutien dans votre démarche »

Robin REDA,
Député de l'Essonne

« Comme vous le soulignez, le Président de la République a annoncé sa volonté d'engager de nouvelles discussions sur la loi NOTRe. La préservation de la démocratie de proximité a toujours été au cœur des débats de la Haute Assemblée. »

Bruno RETAILLEAU,
Président du Groupe Les Républicains au Sénat

En parallèle, les Nocéens ont souhaité se mobiliser en réalisant un clip vidéo dans lequel ils expriment leur volonté de pouvoir choisir l'avenir de leur ville.
www.youtube.com/Je décide pour ma ville



Grâce à la réussite de cette opération : plus de 6.000 signatures, dont celles de nombreux élus et parlementaires, **Christian DEMUYNCK** a été reçu par le Président du Sénat, Gérard LARCHER, le 13 mars puis le 12 avril par le Directeur de Cabinet de Sébastien LECORNU, Ministre chargé des Collectivités Territoriales !



Christian Demuyneck au Sénat

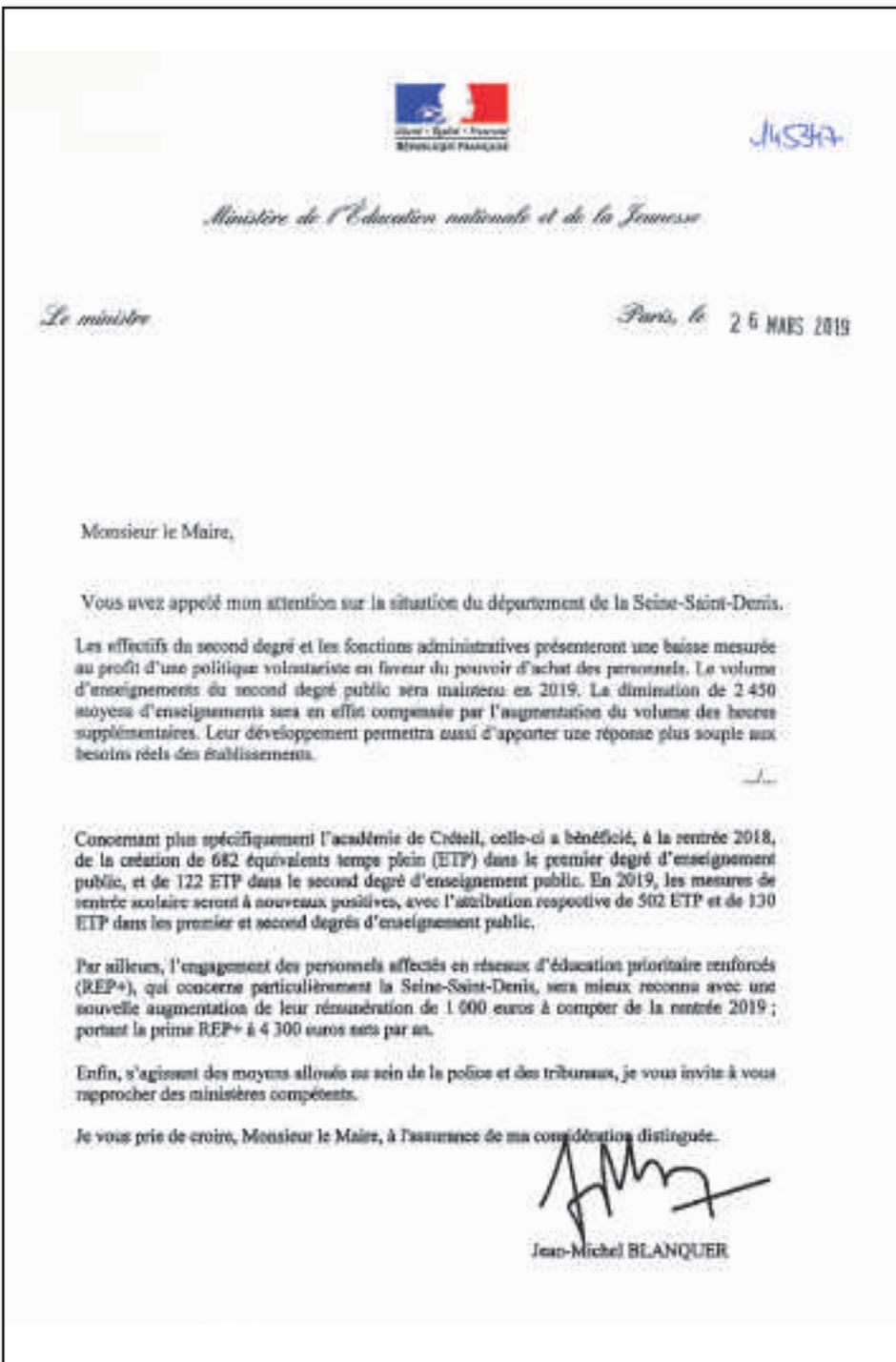


Dès lors, le combat entre aujourd'hui dans une nouvelle phase avec l'objectif de faire pression sur le Gouvernement et le Parlement afin d'obtenir une révision de la loi NOTRe pour permettre aux communes qui le souhaitent de recouvrer l'exercice des compétences nécessaires à leurs actions au service du bien commun.

Pour cela, la pétition #Jedécidepournaville a été transmise au Président de la République et au Préfet de Seine-Saint-Denis.

« Les Echos Neuilly-Plaisance » ne manqueront pas de vous informer des suites apportées à cette mobilisation massive, partie de Neuilly-Plaisance.





Christian DEMUYNCK avait saisi le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sur la situation éducative en Seine-Saint-Denis, tant sur le plan matériel que des effectifs. Voici sa réponse (extraits).

LA RÉSIDENCE DES RENOUILLÈRES EN TRAVAUX



La réhabilitation de la résidence des Renouillères est lancée.

Sous l'impulsion de **Christian DEMUYNCK**, et avec le soutien de **Maria DIAS**, Présidente de l'Amicale de Locataires Solidaires (ALIS) et de **Martine MOHEN-DELAPORTE**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, les deux bailleurs de la résidence ont lancé le chantier tant attendu.

Batignolles Ile-de-France a installé les échafaudages et procédé aux états des lieux des logements concernés par la première phase des travaux.

Du côté de France Habitation, la période de préparation de chantier a débuté et se terminera mi-mai. Une réunion de coordination réunissant les deux bailleurs et les services municipaux s'est déroulée le 11 avril dernier afin de faire un point global sur la situation, notamment concernant la problématique des parkings. Les travaux rendant très difficile le stationnement dans ce quartier, consigne a en effet été donnée aux polices municipale et nationale de limiter les verbalisations aux seuls stationnements dangereux ou très gênants. L'insertion des jeunes fut également un des thèmes centraux de cette rencontre, avec la conclusion de plusieurs embauches sur le chantier, dont certaines pouvant déboucher sur un emploi pérenne.

L'équipe municipale fait, bien entendu, son maximum afin de limiter le plus possible les désagréments inhérents aux chantiers d'une telle ampleur et veille, en lien permanent avec les bailleurs et les entreprises sur place, à ce que cette réhabilitation réponde aux besoins et attentes de chacune et chacun.

L'«Apéro du Maire», un succès qui ne se dément pas !

Dimanche 31 mars, Christian DEMUYNCK avait, une nouvelle fois, donné rendez-vous aux Nocéens au «café du Marché».

Depuis 8 ans, de très nombreux habitants de notre ville ont pu bénéficier de ces rencontres de proximité informelles et conviviales avec le Maire pour résoudre leurs problèmes du quotidien ou faire entendre leurs remarques ou suggestions.

Ainsi, durant une heure et demie, **Christian DEMUYNCK** put ainsi échanger avec les administrés sur les problèmes d'emploi, de logement, de circulation, de sécurité, de voirie... qui les concernent.

Une fois encore, le Maire s'est montré à l'écoute, consacrant à chaque Nocéen le temps nécessaire à la recherche de solutions permettant de traiter les problèmes évoqués.



Un rendez-vous très attendu des Nocéens



Christian DEMUYNCK à l'écoute des Nocéens.



Des échanges conviviaux et informels ...



Un Maire de proximité, à l'écoute des Nocéens.



L'Apéro du Maire est également un espace de rencontre pour les Nocéens.

CONSEIL DES JEUNES

LES JEUNES ONT LA PAROLE !



Avec le soutien d'**Hervé PEREIRA**, Conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes, celui-ci s'est réuni lundi 15 avril. Véritable espace de dialogue, de concertation et d'action, cette instance participative mise en place par **Christian DEMUYNCK** s'adresse à tous les Nocéens âgés de 16 à 25 ans désireux de s'investir dans la vie de la ville. Ses membres bénéficient de l'encadrement d'élus et de techniciens afin de concrétiser leurs différents projets.

Lors de cette réunion, il a notamment été décidé la constitution de groupes de travail sur les thématiques de l'accès à la culture et à l'emploi.

Si vous souhaitez prendre place au sein de cet espace de dialogue et de construction de l'action publique locale, pensé pour la jeunesse et au service de la jeunesse, merci de nous envoyer un message à contact@mairie-neullyplaisance.com.

«Du blé au pain» l'aventure recommence

Réalisée une première
fois en 2013,
l'aventure agricole
"Du blé au pain"
revient cette année.

Attachée à sensibiliser les Nocéens, qu'ils soient petits ou grands, au monde agricole et à la préservation de l'environnement, la ville de Neuilly-Plaisance propose à ses habitants de vivre au rythme de la nature et de découvrir comment se cultive le blé tendre de printemps et comment il est transformé pour devenir du pain.

L'aventure a débuté le mercredi 3 avril avec le labour de la parcelle de 500 m² située sur la prairie du Parc des co-teaux d'Avron en présence d'enfants des centres de loisirs.

L'aventure s'est poursuivie le samedi 20 avril, pour semer "à la volée" le blé que l'on récoltera à l'été pour fabriquer de la farine, puis du pain nocéen à l'occasion de la Fête de la Rentrée des Associations tout début septembre.

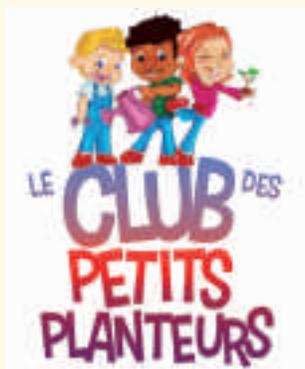
Pour suivre les grandes étapes de ce projet, n'hésitez pas à consulter le site



internet de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com ou à vous abonner à la page Facebook www.facebook.com/93360NeuillyPlaisance

Le Club des Petits Planteurs

Tu as moins de 11 ans ? Tu souhaites participer à l'aventure "Du blé au pain" ? Inscris-toi dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com pour recevoir tes invitations te permettant de bénéficier d'un accès prioritaire aux animations et pour recevoir le Journal des Petits Planteurs. Tu deviendras ainsi incollable sur la culture du blé, sa récolte, sa transformation en farine puis en pain.



CHRISTIAN DEMUYNCK...

«Agriculture et jardinage constituent une expérience pédagogique inestimable pour les jeunes Nocéens et font de notre commune une ville atypique du département de la Seine-Saint-Denis.»

Un «Potager à Partager» au cœur des Renouillères

Lancé en 2015, au Parc des coteaux d'Avron, le «Potager à Partager» permet aux amateurs et passionnés de jardinage de se rencontrer. En février dernier, un collectif d'habitants du quartier des Renouillères a souhaité créer son propre «Potager à Partager» au Parc Kennedy. Soutenu par le Service Jeunesse, une dizaine de bénévoles a pris part à la réalisation de ce nouvel espace qui se veut accessible, ludique et éducatif.

Avec l'arrivée des beaux jours, les bénévoles accompagnés

d'une dizaine de jeunes très motivés de la MCJ ont retroussé leurs manches pour donner vie au potager en commençant par réaliser une clôture afin de délimiter l'espace. Très vite après le labour, plusieurs sortes de légumes, de fruits ou encore de fleurs vont voir le jour.

“Un nouvel espace qui se veut accessible, ludique et éducatif”

Un rendez-vous à ne pas manquer : le samedi 25 mai à 17h pour entretenir la parcelle et un atelier de fabrication de soupe. Gratuit et ouvert à tous.

Plus d'infos auprès de la MCJ au 01 43 00 46 81.



Baptisé «Jardin des Renouillères», ce potager a notamment pour objectif de permettre aux parents et aux enfants de partager une activité mais aussi aux habitants de se rencontrer.

Des enfants de la MCJ en visite au Salon de l'Agriculture

Mercredi 27 février, 44 enfants de 8 à 12 ans fréquentant la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) ont pu se rendre au Salon de l'Agriculture pour une journée ludique mais également pédagogique.

Soutenu par **Martine MOHEN DELAPORTE** Maire-adjoint délégué à la Jeunesse, porté par l'équipe dynamique de la MCJ, ce projet s'intègre dans un parcours de sensibilisation à la découverte du monde rural et à la préservation de l'environnement.

Lors de cette journée, la curiosité des enfants était à son comble. *“Nous avons rencontré des agriculteurs, ils nous ont présenté différents animaux comme des chevaux, des ânes, des moutons, des cochons, des vaches, des lamas et nous avons aussi goûté des tomates, du fromage, des pommes...”* décrit Aya.

“L'année dernière je suis déjà allée au salon de l'agriculture. J'aime y aller car nous voyons des animaux et nous pouvons les toucher. Nous avons appris qu'il fallait les protéger.” ajoute Maïssa.

Entre découverte des animaux de la ferme, de la chaîne alimentaire, de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, des étapes de la plantation de fruits et légumes, des énergies renouvelables... nos apprentis “éco-citoyens” en ont pris plein les yeux !

Les enfants des Centres de loisirs maternels et élémentaires et du Service jeunesse participent cette année à la 3^{ème} édition du Concours de Jardinage.

Le jardinage constitue un excellent outil d'apprentissage et une excellente initiation au travail individuel et collectif. L'implication des enfants dans ce projet doit être totale ce qui par la suite leur permettra de se responsabiliser et de mieux appréhender leur environnement extérieur.



ACTUALITÉ DU COLLÈGE JEAN MOULIN !

ACTIVITES "DEFENSE"

La classe "Histoire, Mémoire et Défense" poursuit son travail de mémoire autour des guerres mondiales.

Après une visite au Musée de la grande Guerre à Meaux, le Collège accueillera le mardi 7 mai 2019, **M. Fabrice GRECARD**, historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale.

Celui-ci fera une conférence à l'adresse des élèves sur Jean Moulin, et fera partager aux adultes ses connaissances en intervenant sur le thème :

"Des résistances à la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale".

Celle-ci aura lieu entre 17h30 et 19 h (se munir d'une pièce d'identité).

Les élèves de la classe HMD participeront à la cérémonie de commémoration du 8 mai.

COURSE CONTRE LA FAIM

Les élèves de 4^{ème} participeront à une course contre la faim le vendredi 17 mai de 10h30 à 12h, à l'appel de l'association "Action contre la Faim".

Des élèves feront appel à votre solidarité à partir du 8 avril en sollicitant des promesses de dons par le biais d'un livret solidaire qu'ils devront vous présenter.

Ces dons permettront à l'association d'alimenter ses programmes d'aide en direction de l'Afghanistan, de la République Centrafricaine, du Sierra Léone et du Tchad.

SOIRÉE PORTES OUVERTES



SECTION SPORTIVE TENNIS ET CLASSE FOOTBALL 6^{ÈME} / RENTRÉE 2019

La préparation de la rentrée 2019 concernant les deux structures sportives du collège est en cours.

Une phase de pré-inscription avec dossier à remplir (à retirer au collège ou dans les écoles primaires pour les futurs élèves de 6^{ème}) a débuté, et se terminera le vendredi 10/05/2019.

Par la suite, se dérouleront des tests sportifs et des petits entretiens de motivation.

POUR RAPPEL :

- Section Sportive Tennis : 3h de tennis par semaine, intégrées à l'emploi du temps
- Classe Foot : 3h de Football par semaine + 2h d'aide au devoir + 1h30 de Futsal
- L'inscription aux clubs de tennis et de football de Neuilly Plaisance (NPF), associés à ces projets, est obligatoire.

Renseignements : par l'intermédiaire du collège, professeurs responsables : **M. JAUBERT** (tennis), **Mme RIVIEREZ** (football)

Réception de nos amis allemands d'Essen

Jeudi 14 mars, la Ville accueillait en salle des mariages, des élèves de 4^{ème} du Collège Jean-Moulin et leurs correspondants allemands d'Essen en présence notamment, de **M. Jean-Henri REYNIER**, Principal du Collège accompagné de **Mmes BRANDEBOURG**, Professeure d'Allemand et **MALCLES**, Professeure de Sciences Physiques ainsi que de l'ensemble des enseignants participants.

André PÉLISSIER, 1^{er} Maire-adjoint, Délégué aux Affaires scolaires ainsi que **Rahima MAZDOUR** Maire-adjointe déléguée au Commerce à l'Artisanat et au Personnel et **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale déléguée aux associations ont remis aux collégiens des DVD "Paris, la visite".



André PÉLISSIER remettant les DVD

L'ÉCOLE DES CAHOUETTES COURT pour «ACTION CONTRE LA FAIM» !

A la fin mai, tous les élèves de l'école élémentaire des Cahouettes participeront à une course d'endurance au Plateau d'Avron, notamment organisée par **Laurence HOAREAU**, Directrice de l'Etablissement. Du CP au CM2, les enfants effectueront des tours au profit d'«Action contre la Faim» pour lesquels leurs parrains (familles, voisins), effectueront des dons à raison de 2 euros par tour. Il y a 2 ans, date de la précédente édition, plus de 500 euros avaient ainsi pu être reversés à l'association !

Tournoi d'échecs des écoles

Le 28 mars a eu lieu à la salle des Fêtes, un tournoi d'Échecs entre les élèves des 4 écoles élémentaires suivantes : Centre (40 élèves), Cahouettes (30 participants), Joffre (30 élèves) et Victor Hugo (20 participants).

Bravo à ces brillants finalistes !



Concentration, stratégie et détermination, dès le plus jeune âge !

AVRIL

STAGE DE MOSAÏQUE PAR L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL

Du 23 au 26 avril de 10h à 13h
Maison de la Création - Sur inscription

JOURNÉE NATIONALE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Venez admirer des véhicules
d'exception de + 30 ans
Dimanche 28 avril de 9h à 17h
Parc des coteaux d'Avron



MAI

SÉANCE CINÉ-MA DIFFÉRENCE

«Tanguy le retour» Samedi 4 mai à 14h
Cinéma municipal « La Fauvette »

H-QUALITY REVELATION

Battle de danses Hip-Hop
Samedi 4 mai à 16h30
Salle des Fêtes - Entrée 10€

CONCERT DE NIREK MOKAR

Un concert de Boogie-Woogie
à ne pas manquer

Samedi 11 mai à 20h30

Salle des Fêtes

Prévente : 10€ / -16 ans 5€

Sur place : 15€ / -16 ans 8€

EXPOSITION D'ILLUSTRATIONS DE MARLÈNE

Du samedi 11 au jeudi 16 mai
Espace Plaisance de la
Bibliothèque municipale

FÊTE DE LA NATURE

Nombreuses animations autour de
la nature et l'environnement
Samedi 11 mai de 11h à 18h
Parc des Coteaux d'Avron



TOURNOI DE TENNIS

« HENRI HABERSTICH »

Mercredi 15 au mercredi 29 mai
Tennis du Stade municipal
Sur inscription

CINÉ-GOÛTER

«La petite fabrique de nuages»
Dimanche 19 mai à 16h
Cinéma municipal « La Fauvette »

CLUB DES 4-6 ANS

Mercredi 15 mai à 16h30
Bibliothèque municipale - Sur inscription

CONCERT TROP PLEIN DE SONS

Découvrez les groupes
« The Melting Box » et « The Gardeners »
Vendredi 17 mai à 20h30
Espace Plaisance de la Bibliothèque
municipale - Entrée 5€

SÉANCE DE LÉGENDE AVEC LE FILM

« CENTRAL DO BRASIL »

Vendredi 17 mai à 20h
Cinéma municipal « La Fauvette »

REPRÉSENTATIONS DU CMASC

Ne manquez pas les spectacles de fin
d'année du Centre Municipal d'Action
Sportive et Culturelle !

- Théâtre Ado et pré ado :
Vendredi 17 mai à 19h
à la Salle des Fêtes
- Théâtre Adultes :
Mercredi 5 juin à 19h30
au cinéma municipal «La Fauvette»

ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Samedi 18 mai : Sur inscription

- Atelier d'écriture de 10h à 11h30
- Heure du conte à 16h30
- Comité de lecture à 16h30

CONCERT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Dimanche 19 mai à 15h
Salle des Fêtes



KERMESSE DE LA PARDISSE

Dimanche 19 mai de 9h à 18h
Stade municipal

MOM

d'exception

CONCEPT UNIQUE

La ville de Neuilly-Plaisance, dont la vie culturelle est à la fois riche et dense, souhaite mettre en lumière les moments de vie qui font de notre commune une ville d'exception ! Au travers de programmes innovants, uniques en leur genre, découvrez de nouveaux univers : artistiques, sportifs, culturels...

dimanche
23 juin
16h

à la Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal

Tarifs : adulte (12€)
- de 18 ans (5€)

Réservation à partir
du mardi 7 mai en ligne
www.mairie-neuillyplaisance.fr
ou directement à l'accueil de



Marie
DENIGOT
&
Nikolay
LEVCHENKOV

Le couple star
de danseurs
professionnels



Ilmira
& Julien
Couple de
internationaux



Alexandra
& Julien
+ HIAN
Professeurs de danse

Découvrez - A

IDENTIFICATION

DANSE SPORTIVE

ntion

DANSE SPORTIVE

1h30 de grâce et de performance !

Découvrez ou redécouvrez la danse de salon à travers une riche sélection de danses... Rumba, Valse Viennoise, Tango ou encore Rock & Roll. Des danseurs professionnels et amateurs vous feront la démonstration de leur talent.

En exclusivité cette année, présence de **Marie DENIGOT** de *Danse avec les stars*. La promesse d'un show spectaculaire et séance de dédicaces en prime.

Venez comme vous êtes, en costume ou en jean, en mocassins ou en baskets, avec ou sans nœud papillon pour célébrer un moment d'exception de haute voltige.

Foch

ne sur
ce.com
la Mairie



Jean-François
danseurs
amateurs



Stéphanie & Henri
Couple de « Cheeky dancers »



la Formation
MUSIC COMPAGNIE
et chorégraphes de la Formation

ACCOMPAGNÉS de
Couples de
compétiteurs amateurs

À partir de 8 ans

mez - Partagez

FÊTES DES VOISINS

Rencontrez vos voisins autour
d'un apéro ou d'un dîner
Vendredi 24 mai à Neuilly-Plaisance
Dans toute la ville



BÉBÉS LECTEURS

Samedi 25 mai à 10h, 10h40 et 11h15
Bibliothèque municipale - Sur inscription

SÉANCE DE DÉDICACES DE M^{ME} VAUDOUR BRESSON

Samedi 25 mai à 18h
Bibliothèque municipale

RENDEZ-VOUS AU JARDIN DES RENOUILLÈRES

Venez jardiner en famille en toute convivialité
Samedi 25 mai de 17h à 20h
Parc Kennedy



PARLEZ-VOUS CHINOIS ?

Conférence et initiation à la langue chinoise
Samedi 25 mai à 15h - Sur inscription
Bibliothèque municipale

CONCERTS DE L'ASSOCIATION «VIVALDI A DIT»

Samedi 25 mai à 20h30 et
dimanche 26 mai à 15h
Salle des Fêtes

JUIN

SÉANCE CINÉ-MA DIFFÉRENCE

«Alex, le destin d'un roi»
Samedi 1^{er} juin à 14h
Cinéma municipal « La Fauvette »

INSCRIPTIONS À LA BROCANTE DU 29 SEPTEMBRE 2019

Ouverture le mardi 4 juin à 12h
Inscription en ligne sur le site de la ville



CLUB DES 4-6 ANS

Mercredi 5 juin à 16h30 - Sur inscription
Bibliothèque municipale

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU CENTRE DE DANSES URBAINES «HEMAN»

Tous les élèves et les professeurs sur
scène pour un grand spectacle
Samedi 8 juin à 18h30 et dimanche
9 juin à 15h - Salle des Fêtes
Entrée 6€, prévente 6,50€

ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Samedi 8 juin - Sur inscription
• Bébés lecteurs à 10h, 10h40 et 11h15
• Heure du conte à 16h30

TOURNOI DE FOOT DE L'ASSOCIATION NPFC

Samedi 8 juin de 8h30 à 18h
Stade municipal - Sur inscription

CONCERT TROP PLEIN DE SONS AVEC LES « 4 DAWNS »

Vendredi 14 juin à 20h30
Espace Plaisance de la Bibliothèque
municipale - Entrée 5€

SPECTACLES DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES SPORTIVES DE NEUILLY-PLAISANCE

Samedi 15 juin : 15h (4€) : 19h (6€)
(8€ les deux spectacles)
Salle des Fêtes

INFOS et RÉSERVATIONS

Retrouvez le détail des événements
sur www.mairie-neuillyplaisance.com
rubrique « Agenda » »

SALLE DES FÊTES :
11 av. du Maréchal Foch

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
11 rue du Général de Gaulle

CINÉMA MUNICIPAL «LA FAUVETTE» :
21 av. Daniel Perdrigé

STADE MUNICIPAL :
27 rue Marguerite

PARC DES COTEAUX D'AVRON :
Chemin des Pelouses d'Avron

PARC KENNEDY :
Avenue du Président Kennedy

BOUCHONS D'AMOUR :

C'est déjà l'heure du second décompte du Concours des Bouchons d'amour des écoles de Neuilly-Plaisance ! 2 814 kg ont été collectés depuis le début de cette 5^{ème} édition, encore un excellent résultat pour Neuilly-Plaisance qui reste *la commune la plus collectrice en Seine-Saint-Denis !*

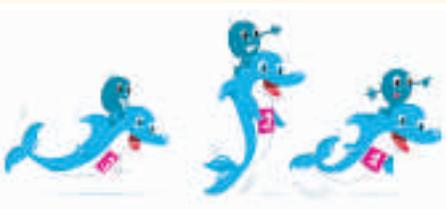
Retrouvez ci-après le classement que l'on attend tous (les données correspondent aux kilogrammes de bouchons par élève) :



1. Maternelle Paul Letombe : 3,12 kg
2. Élémentaire Edouard Herriot : 2,47 kg
3. Maternelle Victor Hugo : 1,93 kg

4. Élémentaire du Centre : 1,92 kg
5. Maternelle Foch : 1,44 kg
6. Élémentaire Les Cahouettes : 0,86 kg
7. Maternelle Paul Doumer : 0,78 kg
8. Maternelle Bel Air : 0,74 kg
9. Élémentaire Bel Air : 0,58 kg
9. Élémentaire Joffre : 0,58 kg
10. Élémentaire Victor Hugo : 0,40 kg
11. Maternelle Léon Frapié : 0,33 kg

Les scores se suivent d'assez près, comme vous pouvez le constater, deux écoles sont même ex aequo. Alors tout est encore possible ! Il reste 3 mois pour faire don d'un maximum de bouchons aux dauphins qui se chargeront de les transmettre à l'association "Les bouchons d'amour". Nous comptons sur vous !



Rendez-vous en juin pour connaître le classement final et la récompense que l'école championne gagnera !

Pour en savoir plus sur l'association "Les bouchons d'amour" : www.bouchonsdamour.com



De gauche à droite : Christian DEMUYNCK, Jean-Philippe HORREARD, représentant l'Agence Régionale de la Santé et Amina FOUZAI

Inauguration de la maison de santé UNI'MED

Cette structure, située au 76 avenue du maréchal Foch, a été inaugurée le 12 mars, par Christian DEMUYNCK.

Celui-ci était accompagné de nombreux élus municipaux. Etaient également présents le Délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé, le Président de la Fédération des Maisons de Santé d'Ile-de-France et un représentant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis.

"L'Exception nocéenne" est partout et même dans le domaine de la Santé publique !

Il n'est pas de semaine où un quotidien ou un hebdomadaire ne fasse état du désert médical dans lequel se trouve notre département.

Mais ce n'est pas le cas à Neuilly-Plaisance où ce sont 3 médecins généralistes : les Docteurs Solara CHHIM, Amina FOUZAI et Caroline COUSIN, 2 infirmières, Mmes Derya POYRAZ et Aude RAFFRAY, et 2 kinésithérapeutes Fiona DA CUNHA FARIA et Guillaume RIOU qui se sont installés en novembre dans notre ville.

Ces praticiens s'ajoutent aux autres médecins généralistes, gynécologues, dentistes installés grâce à l'action de la Municipalité. ("Les Echos Neuilly Plaisance" y reviendront dans un prochain numéro).



La lecture prime à Neuilly-Plaisance

Samedi 13 avril à la Salle des Fêtes, **Christian DEMUYNCK**, entouré de nombreux élus, de **Sylvie DINNEWETH** Présidente des gouverneurs de France du Lions Club, de **Pierre GAUVERIT**, Président du Lions Club Neuilly Dhuy et de **Jean CASEL** co-gérant de la Librairie "La Griffes Noire", donnait le coup d'envoi de la 17^{ème} édition du Salon du Livre Policier.

Aussi, lors de cette matinée, les noms des gagnants du concours de lecture "Lecture Académie" ont été dévoilés.

Cette année, ils étaient plus de 60 jeunes à participer au "casting" et à se mesurer au grand jury d'experts du concours Lecture académie.

Pour rappel, la Lecture académie est un concours gratuit, organisé sous l'impulsion de **Serge VALLÉE**, Maire-adjoint chargé de la Culture, à l'Emploi et à la Formation, destiné aux jeunes âgés de 9 à 14 ans et qui vise à faciliter l'accès à la littérature et à développer la prise de parole en public.

Bien au-delà d'un simple commentaire de lecture, il est attendu des candidats qu'ils fassent preuve de discernement et se livrent à une véritable analyse de l'œuvre choisie en expliquant précisément ce que cette lecture leur a apporté au regard de leur vécu et de leurs attentes pour le futur.

"Une chose est sûre, tous les participants ont fait preuve de maturité et d'une grande volonté face à l'épreuve. A l'heure du numérique, la lecture et l'art oratoire conservent toute leur pertinence. Et cela l'est d'autant plus avec la prochaine introduction de l'épreuve de grand oral du baccalauréat qui entrera en vigueur en 2021", souligne Christian DEMUYNCK. **Grand bravo aux vainqueurs de Lecture académie et du Polar !**



Gagnants catégorie CM : **Lina BOUAZZA** (1^{er} ex aequo), **Manon NAIT BOUDA** (1^{er} ex aequo), **Elisa BERTAZZON** (2^{ème} ex aequo), **Mai MENDY WEBER** (2^{ème} ex aequo), **Edward PONCHARD** (2^{ème} ex aequo), **Christ-Emmanuel CINRAUL-THYMBA** (3^{ème}).

Gagnants catégorie Collégiens : **William FIJEAN** (1^{er}), **Amel HOSEINA** (2^{ème}), **Marcia France CELIS** (3^{ème}).

Michèle PIDINELLI, pour le prix du *Lion Noir* avec "Bocanera".

Sophie DIEUAIDE, pour le prix du *Lionceau Noir* avec "Coupable ou innocent"

Que ce soit dans le cadre d'un concours à destination de notre jeunesse ou dans l'organisation d'un salon dédié à un public plus large, la ville de Neuilly-Plaisance souhaite donner à la lecture toute la place qui doit être la sienne dans notre société. Elle permet à tout le monde d'ouvrir son esprit, de s'évader, de s'enrichir de savoirs et de s'armer intellectuellement afin de pouvoir exercer son libre arbitre.

REMERCIEMENTS :

Jean-Hugues OPPEL, parrain du Salon du livre policier
Delphine CINGAL, marraine du Salon du livre policier

Membres du jury "Lion Noir"

Ingrid ASTIER, Présidente, **Patricia AMAZZAR**, **Anne BOCQUET**, **Evelyne BONGARD**, **Armelle FAGIANI**, **Raffaella GAIO**, **Fiorina LEGRENZI**, **Jean-Pierre PICARD**, **Jean-François PINON-DAVID**, **Emmanuel PROUST**, **Jean-Henri REYNIER**, **Patricia VALLEE DUCATEL**.

430 élèves de CM1 - CM2 des écoles de Neuilly-Plaisance

Membres de l'Education nationale

Jean-François PINON-DAVID, Inspecteur d'Académie, **Julie HINARD**, Conseillère pédagogique, **Brigitte HASSLER**, Conseillère pédagogique

Les directions et les enseignants des Ecoles élémentaires de Neuilly-Plaisance

Les représentants du Lions Club

Sylvie DINNEWETH, Présidente des Gouverneurs des Lions Club de France

Pierre GAUVERIT Président du Lions Club Neuilly Dhuy et ses membres

Membres du jury "Lecture Académie"

Jean-Baptiste BOZZI, **Alessandro CEFALU**, **Joëlle DEBIN**, **Sophie DE LOYNES**, **Alain DEVEAUX**, **Fiorina LEGRENZI**, **Guy MOUTOU**, **Marie-Laure PALMARO**.



Un pas japonais et un pont de singe ont récemment fait leur apparition au Parc des Coteaux d'Avron. Derrière ces dénominations quelque peu énigmatiques se trouvent en réalité deux agrès du nouveau parcours sportif qui vient d'y être installé.

Le Parc des Coteaux d'Avron, nouveau terrain de jeux des amateurs de sport de plein air.

Attendu par de nombreux amateurs de sport de plein air et entièrement financé par la ville pour un coût de plus de 15 000 €, ce parcours propose 8 agrès comprenant, outre les pas japonais et le pont de singe, des barres parallèles, un cadre à grimper ou encore une poutre d'équilibre. Le projet a été soutenu par

Mehrez ASSAS, Président du "Body Art 93" de Neuilly-Plaisance et par ailleurs Conseiller municipal.

Le parcours s'étend sur un circuit de 1,7 kilomètre à travers le Parc et débute aux Portes des Pelouses d'Avron.

Ce parcours sportif vient enrichir les équipements sportifs mis à disposition des Nocéens. Il complète l'offre proposée aux amateurs de sport de plein air qui disposaient déjà de l'aire de street workout implantée au stade municipal. Cette aire vient d'ailleurs d'être optimisée avec la pose de nouvelles barres.



Conçu et fabriqué par une société française située dans l'Isère, le parcours sportif est accessible à tous mais avec différents niveaux de difficulté mentionnés sur chaque agrès et sur le panneau positionné au début du parcours.

Tournoi international du NPS Football Club

La section football de "Neuilly-Plaisance Sports" organise un Tournoi international U9 (enfants de 9 ans) et U10 (enfants de 10 ans) le samedi 22 juin de 9 h à 18 h au Stade municipal. La compétition opposera 32 équipes, 16 en U9 et 16 en U10.



2 européennes :

- FC Kaskas (banlieue de Kiev) / Ukraine
- club de Belgique (en attente)

2 parisiennes :

- Paris FC (ligue 2) Club Pro
- CFFP (Centre de Formation de Paris)

Une vingtaine d'Ile-de-France et 6 de Province

Tout au long de la journée, il y aura de nombreuses animations (enveloppes gagnantes, lots 2 maillots équipe de France, 2 trottinettes) ainsi que des stands : barbe à Papa, crêpes, pop corn... et barbecue.

Belle participation pour le tournoi Lisa !

Les 5, 6 et 7 avril était organisé au Stade municipal, le Tournoi LISA : (Lions Sport Action), organisé au profit de l'association "Un pas pour la vie" qui soutient les actions pour lutter contre l'Autisme. Pour rappel, cette manifestation qui a connu une forte participation, est le fruit d'un partenariat entre le Lions Club Neuilly Dhuy, la section Tennis de NPS et la ville de Neuilly-Plaisance, représentée lors du Tournoi par **Dominique PIAT**, Conseiller municipal délégué aux Sports et **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale déléguée aux Associations.



La remise des Prix : De g. à dr : MM. Pierre GAUVERIT, Président du Lions Club Neuilly- Dhuy, Dominique PIAT et une joueuse.

31^{ème} tournoi de tennis "Henri Haberstich"

La 31^{ème} édition du tournoi de tennis "Henri HABERSTICH" se déroulera du **15 au 29 mai 2019** au stade municipal.

Organisé par la municipalité et l'association "Neuilly-Plaisance Sports", en collaboration avec les établissements scolaires, ce tournoi gratuit est destiné aux garçons et filles non licenciés et licenciés non classés, de moins de 14 ans.

Les rencontres se dérouleront les **mercredis** :

- 15 mai : 13h15 pour les garçons nés en 2011/2012 et 15h15 pour les filles nées en 2011/2012
- 22 mai : 13h15 pour les garçons nés en 2009/2010 et 15h15 pour les filles nées en 2005/2006 et 2009/2010
- 29 mai : 13h15 pour les garçons nés en 2005/2006 et 2007/2008 et 15h15 pour les filles nées en 2007/2008

Les **finalistes** seront conviés à assister aux matchs à **Roland GARROS** le samedi 1^{er} juin 2019 de 11h à 20h environ. (Ils prendront un car et seront encadrés par des dirigeants de la section NPS tennis).

Inscriptions sur www.mairie-neuillyplaisance.com



NPS KARATÉ CLUB

Le NPS KARATÉ CLUB a organisé le 17 mars la **Coupe des Mini-samourai**, avec la participation de 130 enfants de 4 à 7 ans.

Celle-ci, qui avait pour but de faire découvrir le monde de la compétition aux plus petits, à travers un parcours de psychomotricité, chronométré et ludique, combinait un parcours d'obstacles et des ateliers où chaque enfant devait réaliser des techniques de karaté et répondre à une question de culture générale sur le karaté. Le tout, dans une ambiance conviviale !

Par ailleurs, à la demande de l'entraîneur de l'équipe de France de Karaté, la jeune **Aya ETALOUKI**, championne de France 2017 et à plusieurs reprises sur les podiums nationaux, participera au stage de détection qui aura lieu au mois de mai afin de passer les tests d'intégration de l'équipe de France de Karaté.

Une première pour la section karaté du NPS et pour Neuilly-Plaisance !



de gauche à droite :
Matteo COELHO, Edward TUFFIER BERTHOMMIER,
Marcus BAKIC, Justine VIDAL, Paloma DEMOUZON,
Adriana JANKOVIC, Mélina VIDAL, Sébastien BOLVIN,
professeur de karaté.

Effectuant le coup de pied : Tudor GINCOTA
Second plan : Sam SPAGOLLA et Maxence JEROME.

24 HEURES DU BADMINTON

Belle affluence pour les "24 heures du Badminton", organisées du samedi 6 au dimanche 7 avril par l'association "Esprit Badminton Neuilly-Plaisance".

Les participants à cette 5^{ème} édition furent présents, dès les premières heures et durant la période de nuit, jusqu'à 5 heures du matin.

Cette mobilisation a permis de récolter une somme de 1200€ au profit de l'association ANAKBALL, d'aide aux enfants orphelins et défavorisés de Bali dont le vice-président, **Stéphane MOTTET** est nocéen et membre du club.

A noter la grande implication du Président **Subash HURUNGHEE** et de tous les membres du bureau de l'association, dont certains ont passé l'intégralité des 24 heures au gymnase !



Qu'ils soient sédentaires ou du marché, les commerçants de Neuilly-Plaisance vous proposent de multiples animations pour les prochaines semaines, dont voici le détail.



Les animations estivales de vos commerçants

- **Jusqu'au dimanche 26 mai**, les commerçants de l'association UCEAI+ lancent un jeu "La chasse à l'intrus". Retrouvez le détail du jeu sur www.mairie-neuillyplaisance.com
- **Dimanche 26 mai**, les commerçants du Marché du centre-ville célèbrent la Fête des Mères
- **Samedi 15 juin** : les commerçants de l'association UCEAI+ organisent une journée piétonne sur une partie de l'avenue du Maréchal Foch avec de nombreuses animations
- **Tous les dimanches matin de 10h à 13h**, la boutique La Folie en Tête (18 rue Paul Vaillant Couturier) vous accueille autour de jeux de société disponibles en libre accès.
- **Du mardi 14 au dimanche 19 mai**, découvrez les bijoux fantaisie et accessoires de mode et prêt-à-porter en tissu indien de Mme Cécile DOLEZ.
- **Du mercredi 22 au vendredi 24 mai**, Rose BUSONERA vous propose de découvrir des parfums de Grasse et des bijoux de la Maison Gonthiez Frères.
- **Du samedi 25 au dimanche 26 mai**, des bijoux, des foulards, des accessoires et des produits bien-être vous seront proposés par AGATHE, EVE BIJOUX et ACROPOST.

Boutique éphémère

Située au 17 rue du Général de Gaulle, la Boutique Ephémère accueille régulièrement des artistes, des commerçants ou encore des artisans.

Ci-contre la programmation de la boutique :



UNE PSYCHOPRATICIENNE EN MASSAGE

Cristina PEREZ a ouvert son cabinet en août dernier à son domicile nocéen.

Cette dernière dispose d'une expérience de 20 ans de pratique en massage psycho-corporel, après avoir pratiqué 7 ans en thérapie primale (relative à l'émotion).

Une séance se déroule en 3 étapes : un entretien préalable empreint de bienveillance, une séance de massage sur mesure et un retour sur impressions, fondé sur l'écoute.

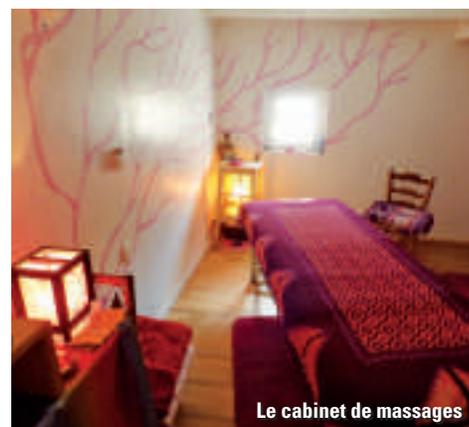
"Ma vocation est de permettre à chacun de retrouver son équilibre en réunissant son corps et son mental" dit Mme PEREZ.

Sa pratique, qui concerne les adultes, peut s'adapter aux handicaps physique et moteur. Pour les bébés et les

enfants, un enseignement adapté est proposé.

Dispensées dans une ambiance "coo-ning" qui appelle à la sérénité, les techniques de massage sont diverses : toucher sensible pour une réappropriation du corps ; massage des pieds pour une sensation de détente ; relaxation coréenne pour un relâchement des tensions musculaires et un lâcher prise mental. (Plus de détails sont fournis sur son site).

"Le massage accompagne le physique et le mental car la peau est le tissu de notre histoire", conclut joliment Cristina PEREZ.



Le cabinet de massages

Contact :

32 avenue du Nord
06 65 08 08 13
Massage.equilibre@gmail.com
[https:// en-vie-equilibre.com](https://en-vie-equilibre.com)

MUSIQUE ET BISTRONOMIE AU PLATEAU D'AVRON

Le restaurant *“le Père Louis”*, situé au Plateau d'Avron, offre une expérience gustative de grande qualité.

Pour cela, Sylvie CHAU, propriétaire, amatrice de bonne chère et de vins fins, s'appuie sur la qualité de son accueil et le talent de sa chef Aurélie.

Des plats traditionnels revisités aux créations pures, l'établissement propose à ses clients deux terrasses dont une couverte, afin de les recevoir dans les meilleures conditions toute l'année.

“Le Père Louis” ajoute à sa palette, des dîners-concerts dont la programmation n'a rien à envier à la cuisine.

Pour le prochain rendez-vous : ambiance jazz/ variété française.

“Le concept permet à mes clients, qu'ils soient mélomanes ou non, de dîner dans une ambiance conviviale. Leur satisfaction est ma plus belle récompense !”, conclut Mme CHAU.



La salle du restaurant «Le Père Louis»

Informations et réservations :

61 avenue Daniel Perdrigé
01 41 53 82 54
leperelouis93@gmail.com

UNE NOUVELLE BOUCHERIE EN CENTRE VILLE

La boucherie *“Les artisans du goût”* a ouvert ses portes en mars, en centre-ville.

Amed FERGANI, le patron, qui possède un cheptel de bovins à Limoges, est un excellent connaisseur du travail d'élevage avec 25 ans d'expérience dans ce domaine.

“Cette activité me permet d'assurer un suivi de traçabilité des animaux, de la naissance à l'abattage. De toute façon, le fait que ceux-ci soient nourris aux céréales d'exploitation garantit une excellente qualité de viande.”, explique-t-il.

Les prix à la vente sont, par ailleurs, très attractifs et les races proposées à ses clients parmi les meilleures : Limousine, blonde d'Aquitaine, Aubrac, Charolaise et pour ce qui est des volailles : poulets de Bresse et du Sud ouest et prochainement, vente de viande maturée (procédé qui lui donne un goût supplémentaire).

“Je suis passionné par ce métier et rien ne me fait plus plaisir que de satisfaire ma clientèle”, conclut M. FERGANI.



Entourant Amed FERGANI, Alexandrine PALISSE et Fak HAMMA, ses collaborateurs.

Contact :

51 avenue du Maréchal Foch
06 87 62 27 11

UNE CREMERIE-FROMAGERIE EN CENTRE-VILLE

Nocéen depuis 17 ans, **Christophe GAUDEFROY** a ouvert *“La laiterie Gilbert”* à la mi-février, en centre-ville.

L'enseigne est productrice de produits laitiers : yaourts, fromage blanc, crème fraîche, beurre. *“La recette est inchangée depuis 1948 et les produits sont 100 % naturels. C'est important à l'heure de la multiplication des produits industriels.”*, précise **M. GAUDEFROY**.

Leur qualité est, à ce titre, fidèle à la devise de la maison : “Durablement bon” !



Le plateau raclette

Un large choix de fromages et d'autres produits

“La laiterie Gilbert” propose également à sa clientèle de la charcuterie, de l'épicerie fine (olives, confitures maison...), des vins, (principalement de Savoie ou d'Ardèche) ainsi que des spécialités comme le plateau de raclette et de fondue avec 12 sortes différentes de fromages (nature, fumé, à la moutarde, au vin blanc...).

“Je voue une véritable passion au fromage, ce qui me permet de pouvoir conseiller chaque client en fonction de ses goûts !”, conclut **M. GAUDEFROY**.

Contact :

49 avenue du Maréchal Foch
01 43 81 84 83

«LA VIE BIO»

Il y a 4 ans, **Javid AKHTAR** a ouvert *“la Vie bio”* à Neuilly-Plaisance, déménageant, pour agrandir la surface de son magasin, de l'avenue Georges Clemenceau à celle du Maréchal Foch.

“Aujourd'hui, le “bio”, qui désigne un produit ou une denrée issus de l'agriculture biologique, fait partie de notre quotidien. Fruits, légumes, produits laitiers, viandes, mais aussi cosmétiques ou produits d'entretien, on le trouve partout !”, dit **M. AKHTAR**.

Le succès de *“la Vie bio”* ne se dément pas et le magasin s'inscrit désormais de manière incontournable, dans le tissu commercial nocéen.

Il faut dire que celui-ci propose une large gamme de produits : crèmerie, produits frais, charcuterie, fruits et légumes, jus de fruits, vins, huiles essentielles, produits alimentaires pour bébés, plus de 40 produits sans gluten.

Et plus récemment, produits de santé et compléments alimentaires ainsi qu'alimentation pour chiens et chats.



Une large gamme de produits Bio, notamment alimentaires.

Depuis son installation en 2015, **M. AKHTAR** a multiplié par 10 le nombre de ses références (300 contre plus de 3000 aujourd'hui !).

Et au plaisir gustatif (pour l'alimentaire) et au côté sain des produits, il faut ajouter le plaisir des yeux (ces derniers, de toutes les couleurs, étant parfaitement ordonnés sur des étagères) et la chaleur de l'accueil !

Contact :

La vie bio
33 avenue du Maréchal Foch
01 43 00 98 36 - 07 88 13 47 52



Bonjour.
Dans le
bulletin de la
ville, vous faites

souvent des rappels aux règles de Civisme à respecter à Neuilly-Plaisance. Et je vous en remercie. Il est en effet important de sensibiliser les gens aux devoirs d'une vie en collectivité et de leur dire qu'il est aussi de leur intérêt de ne pas dégrader leur propre environnement ! Pourriez-vous faire une nouvelle communication sur ce point car j'ai constaté une recrudescence de crottes de chiens, non seulement rue Pasteur, dans laquelle j'habite mais dans plusieurs secteurs de la ville.

Comme vous le savez, l'environnement et le cadre de vie nocéens constituent l'une des priorités de la politique municipale.

A ce titre, une attention particulière est portée à la propreté de nos rues.

Pour rappel, les fonctions naturelles de nos animaux familiers doivent être accomplies dans les caniveaux des voies publiques, à l'exception des parties se trouvant au niveau des passages piétons et des emplacements d'arrêt des transports en commun.

Les déjections canines sont également interdites dans les espaces verts et squares municipaux, sauf dans les canisettes prévues à cet effet.

Par ailleurs, toute personne ayant la garde d'un animal, doit en ramasser les déjections ou lui apprendre le caniveau.

Mais le simple rappel au règlement ne suffit pas.

C'est la raison pour laquelle des instructions ont été données afin que la Police municipale puisse rappeler les règles sanitaires aux propriétaires de chiens et verbaliser en cas de constatation d'une infraction.



Bonjour.

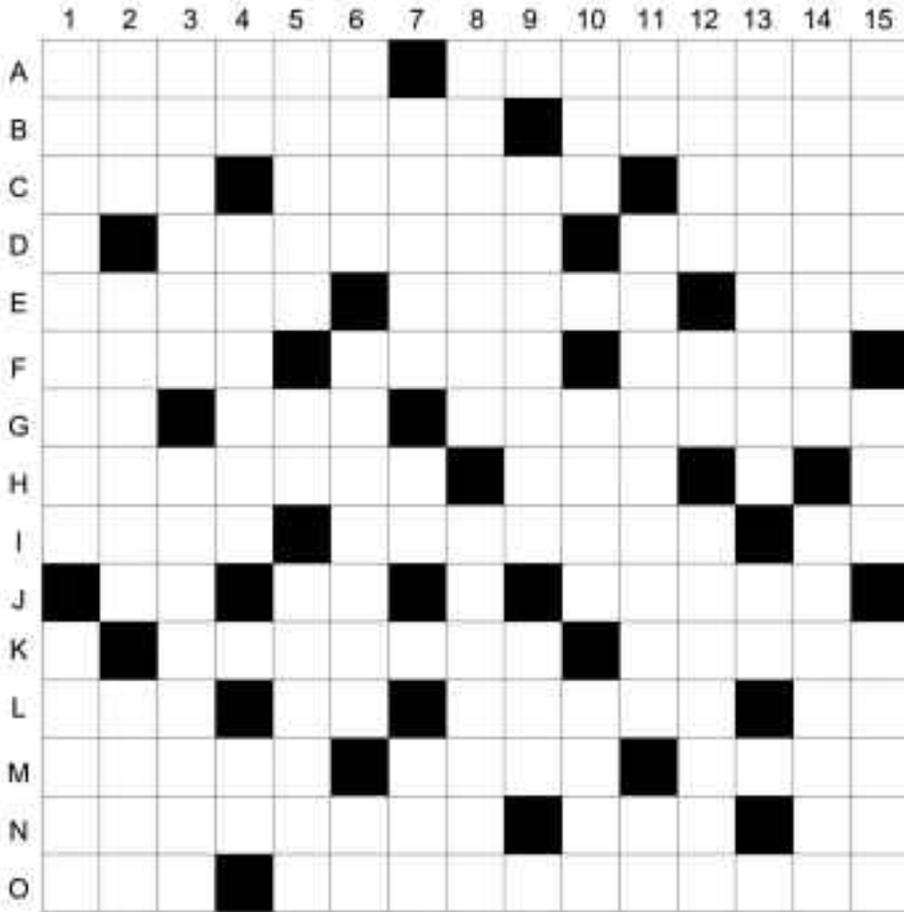
Je prends quotidiennement le RER à Neuilly-Plaisance. Je me suis toujours posé la question de savoir si la municipalité pouvait peser d'une quelconque façon sur certaines décisions de la RATP comme par exemple celles relatives au nombre de dessertes de cette station. Merci.

Tout à fait. La ville a développé, depuis des années, un partenariat étroit avec la RATP.

D'ailleurs, pour reprendre votre exemple, **Christian DEMUYNCK** et l'équipe municipale se sont mobilisés pour demander à la RATP une fréquence plus importante d'arrêts de rames Rer à la station «Neuilly-Plaisance» et cela, tant aux heures de pointe qu'aux heures creuses en journée ou en soirée. Résultat, ce sont 46 arrêts supplémentaires par jour qui ont pu être obtenus !

Par ailleurs, signe supplémentaire d'excellentes relations avec la RATP, notre ville a été choisie comme site, le second après la ville de Paris, pour l'installation de nouvelles bornes d'information dans les Abribus.

Le point d'arrêt Georges Clemenceau au marché a ainsi été équipé début mars et d'autres le seront courant second semestre 2019.



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Quelle famille ! - Sous officier
- B Avec elles, ont doit prêter l'oreille - Rare
- C Vient parfois du cœur - Petits rongeurs frugivores - Est blanche avec des idées noires
- D Futur ministrable ? - Tout à fait quète
- E Grands trous des Causses - Oxyde d'uranium - Appelle la daine
- F Qui fait valoir ses charmes - Etre très ouvert - Ligne de tête
- G A toi - Monarque - Préoccupée
- H N'a donc subi aucun dommage - Gourde ou cruche
- I Obstacle en mer - Façon de faire la cloche - Cale de traçage.
- J Adverbe - Filet d'eau dans la prairie - Place pour s'installer
- K Livre de ministre - Poutre d'écartement
- L Saint Sébastien, pour les Anglais - Personnel - Rase - Symbole du sélénium
- M Concentration financière - Facile - Son arbre est du genre sapin
- N Enregistrer sur un rôle - On y frappe, au hasard - Négation
- O Elle mène son monde à la baguette - Pointes douloureuses.

Verticalement

- 1 Endroit où le père s'habille - Doit permettre de faire son beurre
- 2 Ouvrage de tôle - Grande plante - Sillon entre ceps
- 3 Supposent un aller simple - Elle arrive à pic pour couper le trèfle
- 4 Une mesure pour Mao - Ville d'eaux - Symbole du scandium
- 5 Jeux de cartes - Dialecte provençal - Quelle vache !
- 6 C'est déjà du passé - Avec elle, on connaît l'ivresse - Personnel
- 7 Epaulard - Fin de verbe - Bel emplumé
- 8 Ordre d'amphibiens - Parle avec les mains
- 9 Est pris d'assaut 'at five o'clock' - Sur les genoux
- 10 "Petit noir" - N'avouas point - Au bord du bassin de Thau
- 11 Est bien seul - Bâtiments de ferme - Du matin
- 12 Mange - Deux grains de chapelet - Somme à débiter
- 13 Réservoir d'espèces sous-marines - Symbole du gallium
- 14 Nuits d'hôtel - Remettent du liquide au comptoir
- 15 N'est pas au comptoir mais donne quand même du liquide - Fille de la côte - Boîtes d'images.

SUDOKU :

2		9		4		8		
		6				7		
				5	7	1		
					8		3	
4					2			6
				7				
					3		5	
5		3	4				2	
				8				

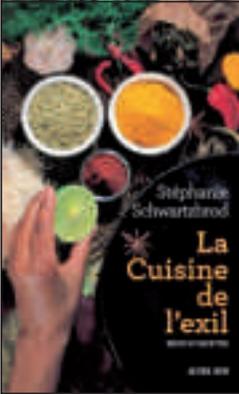
Solutions du précédent numéro

3	1	9	2	6	7	4	8	5
6	8	2	3	5	4	7	9	1
5	7	4	1	9	8	6	3	2
1	6	3	5	8	9	2	4	7
2	4	5	7	3	1	8	6	9
7	9	8	4	2	6	1	3	
8	2	1	9	4	3	5	7	6
4	3	7	6	1	5	9	2	8
9	5	6	8	7	2	3	1	4



ÉTAT CIVIL

<p>• NAISSANCES EXTÉRIEURES</p> <p>Clémence JOUVE Anas BEN SMAYA Kassim BADAOU Camille KALAMVUILA-KISOLOKELE Kamil SOLTANI Jeanne LÉONARD Azlaan CHOWDHURY Evan MASSON Jonas PETERSON Rachel ARTAUD LEVILION Thimotée ARTAUD LEVILION Mattéo REITH Loris BOUCHEFRA Solveig HUZOUDKI Maël BOUHLEL Alya LEE Maria CRISAN</p>	<p>Livia VELAYDAN Marc BARGAN Mélia LIM Erza LIM Sévan LIM Ibrahim YALCIN Gabrielle PALLESCHI MARQUES Mouhamed DIOUF Aïcha DIEDHIOU Octave MAYEUX DUPLANTIER Ilyes ELAROUCI Aurélien COUDERC Olivia BUFFARD Fatou FAYE Gabriel DJIMADJA Alex BOILA Anamaria CODREA Adonis EL HADDAD</p>	<p>• MARIAGES</p> <p>Madame Angélique FORTIER et Monsieur Christophe MOISAND Monsieur Joris GONÇALVES et Madame Styliani KALOUPTSOGLIOU Monsieur Ion GUTU et Madame Elena TOBULTOC</p> <p>• DÉCÈS</p> <p>Nadia ALLOUACHE épouse AÏD, 56 ans Rosa PERINI veuve CALAMARI, 92 ans José RIBEIRO CASTELAO, 68 ans Janine GALA épouse HÉRY, 83 ans Jack MELOUS, 86 ans Odette GRABIEL épouse LIBBRECHT, 86 ans</p>	<p>Andrée GIBSON veuve MANCA, 96 ans Bernard DAVID, 71 ans Raymonde MARCHENOIR veuve FLAMENT, 93 ans André, Georges PASEK, 78 ans Françoise BOVIN veuve FAUVEL, 71 ans Michel SAUBLET-LEROY, 75 ans Albert SABBAN, 90 ans Maria ALARCON DESCALZO épouse TOUIL, 60 ans Ghislaine LANDRY épouse MICHEL, 65 ans Claude JUNK, 71 ans Alpha DIALLO, 65 ans Sathiabalan KESAVAN, 54 ans Philippe TRANCHANT, 65 ans</p>	<p>Yannick BESNARD, 83 ans Stéphanie AUGUY épouse THOMAS, 40 ans Monique SALOMON, 86 ans Christian LEGUY, 60 ans Mélanie SEVET veuve LEGENDRE, 103 ans Marc MEQUINION, 59 ans Milos BURSAC, 79 ans Mohamed ABALLECHE, 71 ans Virginie CEP, 35 ans Marie-Claude NARDINI, 62 ans Claudia TENAGLIA, 71 ans João DA COSTA TEIXEIRA, 77 ans Maria BERMUDEZ Veuve BOU, 91 ans</p>
---	--	---	--	---



LIVRE DU MOIS

Auteur : *Stéphanie SCHWARTZBROD*
Editions : *Actes Sud*
Titre : *LA CUISINE DE L'EXIL*

Par amour, pour accomplir un rêve, fuir la dictature ou la misère ils ont quitté leur pays.

Venus d'Europe, d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amériques – des années 20 à nos jours, ils ont laissé derrière eux leur enfance, leurs repères pour découvrir un univers inconnu. Déracinés, c'est souvent par la nourriture, les recettes emportées dans leurs bagages qu'ils ont pu retrouver une part de leur passé, de leur culture et se réapproprier leurs vies.

Vingt-quatre récits accompagnés de 120 recettes, aussi savoureuses que simples à réaliser...

Du 22 mai au 23 juin, cette Nocéenne jouera également son spectacle "Sacré sucré salé", un cabaret mystique visitant les fêtes juives, chrétiennes et musulmanes où l'on pourra découvrir que manger donne à penser mais aussi déguster la chorba qui aura mijoté tout au long du spectacle.

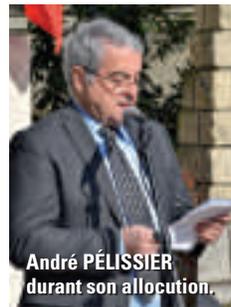
Théâtre de la Reine Blanche à Paris (renseignement : 01 42 05 47 31 / reineblanche.com)

CÉRÉMONIE À LA MÉMOIRE DES «VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES» DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Le 19 mars, la ville s'est souvenue des Nocéens "Morts pour la France" durant la période 1954 / 1962, dont les noms sont gravés sur la stèle érigée à leur mémoire.

La cérémonie commémorative était présidée par **André PÉLISSIER**, premier maire-adjoint, en présence de **Bertrand GIBERT**, Conseiller municipal délégué au Protocole, d'élus municipaux, d'anciens combattants et de Nocéens.

A cette occasion, André PÉLISSIER prononça une allocution rappelant cette période douloureuse de notre histoire.



André PÉLISSIER
durant son allocution.

RAPPEL ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Celles-ci auront lieu le dimanche 26 mai 2019, sur un seul tour de scrutin à la Représentation Proportionnelle.

Il s'agira d'élire 79 députés français pour un mandat de 5 ans.

HOMMAGE À PAUL HERVIU

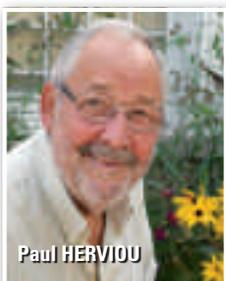
Paul HERVIU, récemment décédé, était né en juin 1947.

Homme de caractère jovial et affable, il était très actif et investi dans tout ce qu'il entreprenait. D'origine bretonne, celui-ci passa néanmoins sa jeunesse dans le Val D'Oise et se dirigea très tôt vers les métiers du Bois, recevant en 1967 la médaille de bronze de l'Académie d'architecture.

Il se maria en 1970, union de laquelle naîtront deux enfants, puis 3 petits enfants.

Paul HERVIU devint nocéen en 1985 et après 25 ans passés au sein de la menuiserie Herbert de Fontenay-sous-Bois, prit sa retraite en 2006.

Il ne cessa dès lors de s'investir dans la vie communale, devenant pleinement acteur, à titre bénévole, de l'Exception nocéenne.



Paul HERVIU

En 2011, il intégra le bureau de l'association «Neuilly-Plaisance Ville Fleurie et Amis des Fleurs» en qualité de Trésorier Général puis de Vice-président, en 2015.

Cette même année, il anima une nouvelle activité : «le Potager à partager» car, ainsi qu'il le disait fréquemment, il aimait **«se rendre utile, rencontrer des gens et les associer à des projets locaux très concrets»**.

Il fut également membre du «Club des Bénévoles».

Christian DEMUYNCK et les membres du Conseil municipal adressent leurs condoléances attristées à sa famille et à ses proches.

CRÉATION D'UNE MAISON DU DROIT À NOISY-LE-GRAND

La Maison du Droit de Noisy-le-Grand, qui a ouvert ses portes fin mars, propose sur rendez-vous de nombreuses permanences gratuites pour les habitants du territoire Grand-Paris/Grand-Est, dont les Nocéens.

Les permanences concernent notamment les domaines suivants :

- Adil (Information sur le logement)
- CIDFF (Droits des femmes et des familles)
- Crésus Île-de-France (surendettement)
- SOS Victimes
- Délégué du défenseur des droits
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation

Contacts : 01 41 70 39 18.

111, piazza Mont-d'Est - Noisy-le-Grand

RAPPEL DES PERMANENCES À NEUILLY-PLAISANCE :

La liste des permanences juridiques, des impôts, inscriptions en structure d'accueil petite enfance, conciliation, écrivain public et mission locale, figure en page 17 du Guide municipal "Neuilly-Plaisance, un art de vivre".

NOUVEAU : Le cabinet de conseil en gestion de patrimoine Serenity propose, dans le cadre d'un partenariat, une permanence mensuelle de consultations gratuites sur les thèmes suivants :

- Retraite
- Fiscalité
- Gestion financière
- Succession
- Financement

Celles-ci auront lieu les 3^{èmes} vendredis de chaque mois de 19h30 à 21h00, à la Maison des Associations - 13 avenue du Maréchal Foch

Contact :

Florent LEGEARD - 06 06 65 06 67

florent.legeard.damilano@gmail.com

FÉLICITATIONS

Michèle CHOLET, Conseillère départementale et Conseillère municipale déléguée aux Finances et au Logement, a été élue le 28 mars, Présidente du Groupe "Les Républicains" au Conseil Départemental de la Seine Saint-Denis.

Félicitations !



Le Maire, lors de son discours.

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Samedi 30 mars, les Nocéennes et Nocéens récipiendaires de la Médaille d'honneur du travail de la promotion du 1^{er} janvier étaient accueillis en mairie par **Christian DEMUYNCK**, en présence d'élus municipaux, de **M. BATAILLE** Président de l'Amicale des médaillés et décorés du travail de la Seine-Saint-Denis et de **Mme MEUNIER**, Secrétaire-trésorière de l'association.

Dans son allocution, le Maire a rappelé que les récipiendaires étaient des acteurs, au quotidien de notre Histoire sociale.

Une médaille et le diplôme de l'échelon concerné étaient remis à ces derniers, par le Maire et les élus présents, avant le traditionnel "pot de l'amitié".

Voici la liste des Nocéens décorés de la médaille du travail pour leur investissement et leur dévouement professionnels, qui étaient présents à la cérémonie :

Echelon Grand Or

(40 ans de travail et plus) :

- Monsieur DUPUIS Rémi

Echelon Or

(35 à 40 ans de travail) :

- Monsieur BASSO Christian
- Madame DE CARVALHO BARROS Béatrice
- Monsieur GEORGELIN Benoit
- Monsieur POLI Franck
- Madame VIELRECOBRE Joëlle
- Madame WALMACQ Sylvie

Echelon Vermeil

(30 à 35 ans de travail) :

- Monsieur VU Gia Nang

Echelon Argent

(20 à 30 ans de travail) :

- Monsieur CAVIER Arnaud
- Madame CONSTANT MORAND Caroline



Les récipiendaires

- Madame GONZALEZ Florence
- Madame INGHILLERI Céline
- Madame MERED Chahnez
- Madame NGUYEN Sengdeuane
- Monsieur OSEUI TUTU Clément
- Monsieur YAGAPPAN Amal

HOMMAGE À JANINE HERY

C'est une "figure" de la ville qui nous a quittés le 9 mars.

Janine HERY, née **GALA** était née à Neuilly-Plaisance, en juillet 1935, au sein d'une famille d'hébéniestes, située avenue Roosevelt.

Paul HERY, son époux, occupa, durant 25 ans, des fonctions municipales comme 1^{er} adjoint, à la Sécurité publique et aux activités économiques mais aussi de Président de l'Union Nationale des Combattants, mandat en cours.

Or, sans le soutien de tous les instants, discret mais efficace de son épouse, Paul, comme il le reconnaît volontiers, n'aurait pu mener à bien l'exercice de ses fonctions.

A titre personnel, Janine HERY rayonnait par sa gentillesse, son élégance et sa beauté. De ses parents artisans, elle avait hérité le caractère taiseux et humble des gens qui travaillent de leurs mains.



Janine et Paul HERY

Elle donnera 4 enfants... en 4 ans à son époux, avec lequel elle forma un couple fusionnel et exemplaire !

Christian DEMUYNCK, qui la connaissait bien, et la Municipalité expriment leurs condoléances émues à son époux et à leurs enfants.

HOMMAGE À ANDRÉ PASEK

André PASEK, né en 1940, fut une figure bien connue à Neuilly-Plaisance.

Arrivé dans notre commune, il a passé plusieurs années dans la communauté Emmaüs où, volontaire et travailleur, il était très estimé des personnes qui l'ont cotoyé.

Ancien combattant, il était membre de la F.N.A.C.A. et y représenta le drapeau quelques années avant de rejoindre ensuite l'U.N.C. pour cette même mission.

C'est ainsi tout naturellement que lors de ses obsèques le 21 mars, au Cimetière de Bry sur marne, un drapeau tricolore recouvrit le cercueil, encadré par deux porte-drapeaux nocéens.

En cette occasion, de nombreuses personnes, dont des membres de la Communauté d'Emmaüs et de l'UNC conduits par le Président **Paul HERY**, lui ont rendu hommage.

Jean-Pierre PEGURRI, Maire-Adjoint honoraire, rappelant quant à lui le parcours local d'André PASEK.



André PASEK, à gauche.

LE DÉBAT SE FAIT CHAQUE JOUR SUR LE TERRAIN

A Neuilly-Plaisance, nous n'avons pas attendu le Grand Débat National pour que les habitants soient considérés comme des acteurs incontournables de la mise en œuvre des différents projets municipaux. Conseil des Aînés, Conseil des Jeunes, Délégués de quartier... sont en effet autant d'instances où les habitants sont invités à prendre part activement à l'action municipale.

A toutes ces structures participatives s'ajoutent bien évidemment les réunions régulières avec les acteurs économiques, associatifs, les permanences de chaque membre de l'équipe municipale... sans oublier les rencontres toujours plus conviviales et moins formelles comme les apéros du maire. Ces

moments d'échanges et de débats font battre le cœur de notre démocratie locale et garantissent une écoute et une attention particulière portée aux besoins de chacune et chacun. Car nous pensons que les projets de la ville doivent être partagés avec ceux qui les vivent.

Le débat à Neuilly-Plaisance est donc quotidien. Cette proximité et cette participation citoyenne font du projet nocéen un projet semblable à nul autre. Et l'implication toujours grandissante des habitants nous conforte dans cette direction.

Alors, si le Gouvernement avait besoin d'une grande consultation pour prendre la mesure de ce be-

soin de proximité, grand bien lui fasse. Les premières conclusions du Grand Débat sont d'ailleurs sans appel : 86% des personnes ayant répondu au questionnaire mis en ligne estiment qu'il y a bien trop de niveaux de collectivités locales et 68% plébiscitent la commune comme échelon de proximité. Les villes sortent ainsi de ce débat confortées dans leur rôle de moteur de la démocratie locale.

Notre opération #Jedécidepourmaville est donc plus que jamais d'actualité et nous continuons à nous mobiliser pour obtenir une révision de la loi NOTRe. Les lignes commencent à bouger alors ne baissons pas les bras !

Les élus du Groupe majoritaire.

PISCINE : UN BÂTIMENT QUI SE NOIE

Nos équipements sportifs, culturels et éducatifs souffrent d'un retard d'investissement.

Lentement, ils se dégradent. C'est en particulier le cas de notre piscine municipale, régulièrement fermée. Faute d'entretien, c'est sa viabilité même qui est menacée. Le coût de sa rénovation a été évalué en 2017 à plus d'1,6 millions d'euros. Une somme élevée. Pourtant, une solution existe. Depuis février 2016, le plan départemental « piscines » aide les communes à rénover leurs équipements vieillissants. Le Conseil Départemental a ainsi accordé une enveloppe de 300 000 € (près de 20%) à utiliser avant 2021. C'est avec espoir que les utilisateurs avaient accueilli cette aide permettant d'améliorer la pratique scolaire, associative ou plus

simplement pour la natation de loisir. Depuis, le dossier est à l'arrêt. La municipalité hésite, repousse les échéances, colmate par de petits travaux.

Année après année, exercice après exercice, nous relevons en Conseil municipal l'annulation régulière d'investissements dans l'exécution de notre budget. Faut d'un projet dynamique, les rentrées fiscales de notre commune ne compensent pas la baisse prévisible des dotations. D'où les renoncements comme celui de la piscine.

Pour notre part, nous proposons un projet plus dynamique pour notre ville. Prenez-en connaissance sur notre messagerie, ps.neuilly-plaisance@free.fr.

TEXTE NON PARVENU

Les élus *“Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance”*
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

SAMEDI

29 JUIN

DE 12H
À 19H

LA

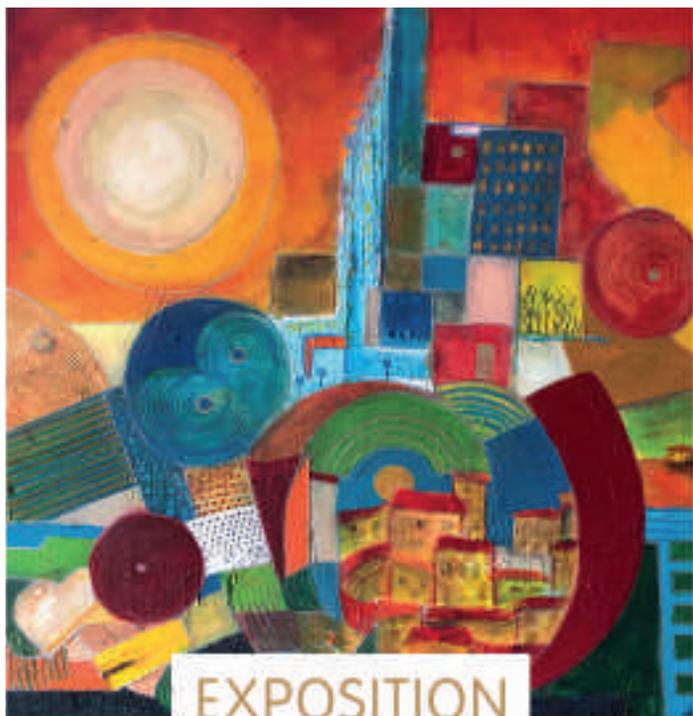
Fête DU Parc

ÉDITION 2019

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON
NEUILLY-PLAISANCE

ENTRÉE LIBRE

- ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS
- PETITE RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE



EXPOSITION HUGUES BOUCRY

Du 1^{er} au 24 mai 2019

Vernissage le vendredi 10 MAI à 19h

à La Folie en Tête *La Boutique - Galerie*

18, rue Paul Vaillant Couturier - 93 360 Neuilly Plaisance

(Permanence les mardis de 10h à 13h, les samedis de 10h à 19h,
les dimanches de 10h à 13h et sur rendez-vous)

Renseignements 06 61 49 18 15 • huguesboucry@gmail.com • www.artmajeur.com/huguesboucry

Neuilly-Plaisance

CONCERT

MARK ANTONI AND HIS BOOGIE MESSENGERS

SAMEDI 11 MAI À 20H30
à la salle des fêtes

LES PRODUITS DE LA BIÈRE JOUENT À CÔTÉ DE LA MUSIQUE SUR LE SCÈNE

ROCK
BOOGIE
SWING

RENDEZ-VOUS À LA SALLE DES FÊTES
11 AV. DU MARC POHLE - NEUILLY-PLAISANCE

TARIFS

10€ Plein tarif
5€ Abonné (20€ de moins de 18 ans 20€)
3€ Gratuit
Adultes (20€ de moins de 18 ans 10€)

Neuilly-Plaisance Ville

Informations et réservations sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'adresse de la Mairie